

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2022
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 15^e jour de novembre 2022, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente;
M^{me} Mireille Tremblay, vice-présidente;
M^{me} Annie Girard;
M^{me} Chantale Nadeau;

MEMBRES DU PERSONNEL

M. Jean-Michel Cossette;
M^{me} Flavie Tremblay;
M^{me} Mélanie Jobin;
M. Joël Tremblay;
M^{me} Audrey Piquette;
M^{me} Chantale Simard;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Daniel Gauthier;
M. André Desmarquis;
M^{me} Marie-Eve Sasseville;
M^{me} Maryse Perron Chartier;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M^e Annie Tremblay, secrétaire générale.

Absences :

M^{me} Marie-Claude Néron, membre parent;
M^{me} Zoé Paradis, membre de la communauté.

Invité :

M. Carl Gauthier, directeur du Service des ressources matérielles.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 10 novembre 2022 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte, sous la présidence

de M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

2. Mot de bienvenue

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Maryse Perron Chartier et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

6. Rapports des comités du conseil d'administration

6.1 Comité de vérification

Il n'y a rien à signaler.

6.2 Comité des ressources humaines

Il n'y a rien à signaler.

6.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à signaler.

6.4 Comité de révision

Il n'y a rien à signaler.

CA-0374-11-22

6.5 Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien

Il n'y a rien à signaler.

6.6 Comité de gouvernance des ressources informatiques

Il n'y a rien à signaler.

6.7 Comité des ressources éducatives

Il n'y a rien à signaler.

7. Présentation ou information au conseil d'administration

Il n'y a rien à signaler.

8. Agenda de consentement

Il n'y a rien à signaler.

9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)

Il n'y a rien à signaler.

10. Dossiers nécessitant une décision**10.1 Vente ou cession d'une portion de terrain de l'école Sacré-Cœur-Sainte-Thérèse (bâtiment Sacré-Cœur) à la Ville de Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU la demande de la Ville de Dolbeau-Mistassini de lui céder ou de lui vendre une portion du terrain de l'école Sacré-Cœur pour y aménager un terrain de soccer synthétique;

ATTENDU que cette transaction est conditionnelle à la réalisation du projet de terrain de soccer synthétique tel que présenté par la Ville;

ATTENDU qu'il est prévu que ce terrain puisse être utilisé, pendant les heures de classe, par les élèves du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU que ce projet ne modifie en rien l'utilisation qui est faite de ce terrain;

ATTENDU qu'aucun projet n'est prévu à long terme sur cette portion de terrain par le Centre de services scolaire;

ATTENDU l'orientation 6 du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour;

ATTENDU l'orientation 7 du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 : Assurer la rénovation et l'amélioration des infrastructures immobilières, des installations et des équipements scolaires, sportifs et récréatifs;

ATTENDU l'analyse qui a été faite par le Service des ressources matérielles et le Service du secrétariat général;

ATTENDU la consultation qui sera effectuée auprès du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur-Sainte-Thérèse;

ATTENDU que le Centre de services scolaire est en attente de la résolution de la Ville quant à son intention d'acquérir ledit terrain;

ATTENDU que la Ville devra assumer tous les frais liés à cette transaction immobilière;

En conséquence,

CA-0375-11-22

il est PROPOSÉ par M. Daniel Gauthier et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accepte la vente d'une portion de terrain selon ses obligations et selon le plan déposé, et ce, à condition que le conseil d'établissement de l'école accepte et que le projet de terrain de soccer synthétique se réalise.

ADOPTÉ

11. Affaires nouvelles

Il n'y a rien à signaler.

12. Prochaine séance

La prochaine séance régulière aura lieu le 13 décembre 2022, à 19 h, à la salle 103 du Centre administratif de Roberval.

13. Levée de la séance

CA-0376-11-22

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 18 h 55.

ADOPTÉ

La présidente,

La secrétaire générale,

Janot Pagé Kroft

Annie Tremblay, avocate